

Christian FEYTOUT
IA-IPR Sciences Économiques et Sociales

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de SES
S/C de Mesdames et Messieurs les Chefs d'Établissement des lycées de
l'académie de Bordeaux

Rectorat

Bordeaux, le 4 septembre 2018

Inspection Pédagogique Régionale **Objet** : lettre de rentrée 2018

Chère collègue, Cher collègue,

Réf :
Lettre 1 18-19 NL

Dossier suivi par :
Christian FEYTOUT
IA-IPR
Tél portable :
06 16 79 22 29

J'espère que votre rentrée s'est bien déroulée. Je souhaite tout particulièrement la bienvenue aux huit collègues qui entrent dans l'académie de Bordeaux (ou qui y reviennent). Je tiens à féliciter nos 11 professeurs certifiés stagiaires accueillis cette année qui ont réussi les concours de recrutement d'enseignants, parfois après une expérience professionnelle en tant que professeur contractuel dans notre académie. Cette année la discipline accueillera également une quarantaine de contractuels (expérimentés mais aussi néo contractuels). Nous portons attention à l'accompagnement de ces personnels avec l'aide du SARH et de la DAFPEN. J'invite

Mél : christian.feytout@ac-bordeaux.fr les enseignants nouvellement recrutés à prendre l'attache d'Eric DUCLOS (eric.duclos@ac-bordeaux.fr).

Je remercie tout particulièrement les nombreux enseignants qui participent à la formation et à l'accompagnement de ces professeurs stagiaires et contractuels.

5, rue Joseph de Carayon-Latour
CS 81 499
33060 Bordeaux Cedex.

1. Vie de la discipline

Les informations relatives à la discipline sont communiquées par la liste de diffusion des professeurs de SES de l'académie de Bordeaux (LISA listeinfo_ses@ac-bordeaux.fr). Cette liste est le canal de diffusion des informations disciplinaires. Dans le cas où vous ne seriez pas destinataire des messages de la LISA, je vous invite à prendre l'attache d'Eric CASSAGNE (eric.cassagne@ac-bordeaux.fr) qui vous y inscrira à l'aide de votre adresse électronique professionnelle.

Vos identifiants de messagerie professionnelle vous donnent accès à différentes applications académiques (ARENA, I-PROF). A propos de l'application I-Prof, je vous suggère d'y enregistrer les éléments de votre CV.

Le nouveau site académique (<http://ses.ac-bordeaux.fr>) présente les informations relatives à la vie de la discipline, les comptes rendus des stages de formation, les ressources pédagogiques du Cybermanuel et de nos partenaires. Le Webmestre du site est Eric CASSAGNE.

Le groupe SES de l'**Inspection Générale** est composée de :

- Frédéric CARLUER
- Christophe LAVIALLE
- Marc MONTOUSSE

- Marc PELLETIER, nouveau **doyen** à la rentrée scolaire 2018.

2. Retour sur la session 2018 du baccalauréat

Les données statistiques de la session 2018 du **baccalauréat** sont les suivantes : le taux de réussite au baccalauréat ES dans l'académie de Bordeaux est de 91,2 % en hausse de 1 point de % par rapport à celui de 2017. Il demeure supérieur au taux national (le taux de réussite national de 90,3 % est en hausse de 1,3 points de %).

Je tiens à remercier l'ensemble des professeurs en charge des classes du niveau terminal, de leur investissement et à les féliciter de la qualité de la préparation des élèves au **baccalauréat**.

épreuves	enseignement	2015		2016		2017		2018	
		nombre de candidats (en%)	note moyenne	nombre de candidats (en%)	note moyenne	nombre de candidats (en%)	note moyenne	Nombre de candidats (en %)	Note moyenne
ES et EDS SES selon les EDS	spécialistes EA	554 (11,8)	12,8	611 (12,2)	12,1	664 (12,8)	12,7	684 (10,9 %)	11,6
	spécialistes SSP	1620 (34,4)	12,6	1760 (35,4)	12,3	1841 (35,5)	12,5	2305 (36,8 %)	11,7
	spécialistes Maths	2534 (53,8)	11,8	2605 (52,4)	11,2	2676 (51,7)	11,8	3283 (52,3 %)	10,9
EDS	spécialistes EA		12,6		12,1		12,4		11,5
	spécialistes SSP		12,5		11,7		11,9		11,9

Alors que le choix de la spécialité mathématiques connaissait une certaine inflexion depuis la session 2015 (baisse de 2,1 points de % entre 2015 et 2017), cela n'est plus le cas à cette session 2018, au détriment de la spécialité économie approfondie, qui ne concerne plus qu'un peu plus d'un élève sur 10.

Sur 6272 candidats au bac ES, 5720 ont donc été admis à la session de juin 2018. Le taux de réussite a progressé dans quatre départements notamment dans les Landes et en Dordogne où le taux de réussite au bac ES est le plus élevé de l'académie. L'écart de taux de réussite entre les départements se resserre. On ne peut que s'en féliciter.

Résultats en juin 2018 (Taux de réussite)

Admis en % des présents	National	Académie	Dordogne	Gironde	Landes	Lot et Garonne	Pyrénées Atlantiques	taux de mentions / admis
Série ES 2018	90,3	91,2	94,8	89,5	91,6	89,3	94,4	52
rappel 2017	89,0	90,2	91,5	89,5	88,0	86,8	93,5	48,6
rappel 2016	91,1	91,3	91,7	90	91,2	93,9	93,8	53,8
rappel 2015	91,2	90,8	93	89,3	90,6	93,2	92,8	48,3
rappel 2014	89,7	90,1	92,7	88,9	90,0	87,7	92,7	48,1
rappel 2013*	91,4	91,4	91,3	89,7	93,8	92,6	94,2	51,2
rappel 2012	89,0	89,5	92,7	86,1	91,6	91,3	94,3	45,2
rappel 2011	87,7	89,1	90,5	86,6	95,3	88,7	90,8	

* nouvelles épreuves du bac

source : d'après Depp et l'académie de Bordeaux (juin 2018)

Au cours de la session 2018, les correcteurs ont utilisé l'application VIATIQUE pour évaluer les copies test numérisées lors de la phase d'harmonisation. Cette expérimentation a été un succès. Elle a permis de mieux intégrer des éléments qualitatifs pour l'évaluation de ces copies avec l'aide des membres de la commission d'entente. Nous poursuivons cette démarche à la session 2019.

Pour l'oral du second groupe d'épreuves de la session 2019, les examinateurs disposeront d'une banque de sujets nationale.

Je vous rappelle que les enseignants examinateurs peuvent être sollicités pour interroger indifféremment à partir d'un sujet d'enseignement spécifique ou d'un sujet de spécialité (EA ou SSP).

3. La modernisation du lycée et la réforme du baccalauréat

Dès cette rentrée, la classe de seconde GT connaît des évolutions :

- mise en place de tests de positionnement en mathématiques et en français pour les élèves entrants en seconde. Les résultats de ces évaluations seront une aide au diagnostic pour les équipes pédagogiques pour l'accompagnement personnalisé (2 h hebdomadaires par élève) en vue de consolider les compétences du socle notamment en matière d'autonomie dans le travail scolaire (travail personnel, usages du numérique, recherche documentaire ...)
- un dispositif spécifique d'accompagnement à l'orientation de 54 heures annuelles sera mis en œuvre. Un guide est à votre disposition en téléchargement à cette adresse :

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Orientation/68/1/Guide_orientation_lycee_989681.pdf

Je vous invite à porter particulièrement attention à ce volet car l'accompagnement des élèves pour leurs choix d'orientation et pour leurs projets d'études présente cette année un enjeu particulier avec la mise en place de la réforme du bac à l'horizon 2021. En effet, les élèves de seconde s'orientant à l'issue de cette année scolaire en première Générale auront à choisir 3 enseignements de spécialité. Il s'agira de les aider à ce choix, en rapport avec leur projet d'orientation post-bac. Les enseignements de spécialité offerts aux élèves seront connus début janvier 2019.

A compter de la rentrée scolaire 2019, l'organisation du lycée et les grilles horaires des élèves vont évoluer au lycée d'enseignement général dans la perspective de la session du bac 2021.

Le nouveau bac 2021 est présenté ici : <http://www.education.gouv.fr/cid126438/baccalaureat-2021-un-tremplin-pour-la-reussite.html>

Le site SES académique vous donnera accès aux textes officiels des réformes du bac et du lycée. A cette adresse figure déjà ce qu'il faut savoir de la réforme de l'accès à l'enseignement supérieur, <https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/ses/tag/plan-etudiant/> notamment ce vademecum

https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/ses/wp-content/uploads/sites/9/2017/12/vademecum_orientation_845585.pdf

La liste de diffusion sera le canal de communication pour vous tenir informés de l'accompagnement de la transformation du lycée notamment pour ce qui concerne l'évolution des programmes de SES enseignés au lycée et de l'évaluation des lycéens.

4. La formation continue des enseignants

En matière de **formation continue**, le plan académique de formation est en ligne. Il propose une grande variété d'actions de formation à candidature individuelle, à public désigné et à candidature collective. Il est consultable à cette adresse <https://portailrh.ac-bordeaux.fr/sofia>. La phase des inscriptions individuelles est ouverte **du 3 septembre jusqu'au 28 septembre 2018 inclus** (application GAIA via le portail ARENA). Il y aura une autre campagne d'inscription en janvier 2019.

Pour **l'accompagnement de la réforme du lycée**, des actions à public désigné seront mises en œuvre à l'échelle du département. Ce dispositif comportera trois volets :

- un dispositif « enseignements et nouvelles modalités d'évaluation » ;
- l'accompagnement des élèves ;
- l'orientation des élèves.

Le **plan académique disciplinaire** sera dédié à cet accompagnement de la transformation du lycée et il s'adressera à tous les professeurs de SES :

- pour les enseignements déjà existants (enseignement de SES) : la formation sera sur deux jours consécutifs entre janvier et avril 2019 – le calendrier sera fixé à la mi-décembre ;
- pour les nouveaux enseignements (notamment à caractère interdisciplinaire comme histoire géographie, géopolitique et science politique) : la formation sera de 2 à 5 jours en juin la semaine avant le bac. Elle concernera les enseignants en charge de cet enseignement à la rentrée 2019.

5. L'accompagnement et l'évaluation des enseignants

La réforme (5 mai 2017) de l'évaluation des personnels enseignants adossée à la refonte des Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations (P.P.C.R.) introduit deux éléments complémentaires :

- un accompagnement des personnels enseignants ;
- des rendez-vous de carrière.

La mise en œuvre de cette évaluation au cours de l'année scolaire 2017 – 2018 nous invite à souligner les points suivants :

- pour les collègues concernés par un rendez-vous de carrière, nous vous invitons à renseigner le document de référence de l'entretien que vous trouverez à l'adresse suivante et que vous pourrez communiquer à l'IA-IPR (annexe 4) :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/Personnels_enseignants_du_superieur_et_chercheur/46/6/2018_guide_evaluation_RDVcarriere_enseignants_privé_V2_950466.pdf ;

- en dehors des rendez-vous de carrière, les corps d'inspection seront présents pour un accompagnement individuel des personnels lors de visites conseil. Cet accompagnement pourra répondre aux besoins exprimés par ceux-ci ou repérés lors d'une visite, d'un entretien ou d'une inspection. Il pourra être initié par les personnels d'inspection ou de direction ou à la demande des personnels. Ses objectifs sont de consolider et développer les compétences professionnelles, remédier aux difficultés rencontrées dans le cadre de la pratique professionnelle, accompagner un projet professionnel. Les visites conseil peuvent être réalisées par l'IPR ou le chargé de mission.

Monsieur Eric DUCLOS (professeur de SES au lycée J. Monnet à Blanquefort) sera, durant cette année scolaire, chargé de mission auprès de l'inspection.

Je demeure attentif, lors de mes interventions dans les établissements, à la place accordée au **numérique** dans les pratiques enseignantes. Je vous invite à prendre l'attache de Monsieur CASSAGNE, qui en tant qu'interlocuteur académique pour le numérique, est à votre écoute pour vos projets d'équipement et vos usages du numérique. A ce propos, je vous rappelle que le site Eduscol référence les usages du numérique dans la discipline (<http://eduscol.education.fr/ses>).

Vous trouverez la liste des thèmes de TPE pour cette année scolaire sur le site EDUSCOL avec les ressources associées (<http://eduscol.education.fr/cid47789/definition-themes-nationaux-des-tpe.html>).

Cette lettre de rentrée sera disponible sur le site et elle vous sera également adressée par liste de diffusion et sous couvert de votre chef d'établissement.

Je vous souhaite une excellente année scolaire 2018 – 2019 et je vous prie de recevoir, chère collègue, cher collègue, mes encouragements et mon soutien.

L'Inspecteur d'Académie-
Inspecteur Pédagogique Régional



Christian FEYTOUT